

PREMIER ORIGINAL

PROCES - VERBAL DE CONSTAT DESCRIPTIF

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN
ET LES VINGT SIX MARS ET PREMIER AVRIL**

À LA DEMANDE DE :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE sis 24 Rue d'Hautpoul à PARIS (75019), représenté par son syndic en exercice, la **Société TRAGESTIM**, Société par Actions Simplifiée, dont le siège social est situé à PARIS (75020), 10 Rue de la Chine, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

Il m'a été exposé :

Que le syndicat des copropriétaires requérant a engagé une procédure de saisie immobilière à l'encontre de Madame BECKER, décédée, donc à l'encontre de la Direction Nationale d'intervention domaniale, et ce en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de PARIS en date du 13 Novembre 2020, sur le bien immobilier situés à PARIS (75019), 24 Rue d'Hautpoul, au 5^{ème} étage, porte gauche en arrivant par l'escalier A de la copropriété.

Que le commandement de payer valant saisie immobilière a été délivré à la Direction Nationale d'intervention domaniale en date du quatre mars 2021.

Qu'en application des dispositions de l'article R322-1 du code des procédures civiles d'exécution, ils me requéraient de dresser le procès-verbal descriptif :

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

J'ai, Charles OCHOA, membre de, EXLOBO Société Civile Professionnelle Charles OCHOA, Laure ASPROMONTE, Daphné HARANT, Thomas PECHEUR Huissiers

de Justice Associés à la résidence de BOBIGNY, y demeurant 77 avenue Jean Jaurès, soussigné,

Je me suis transporté sur place ce jour, le **VINGT SIX MARS DEUX MILLE VINGT ET UN**, à PARIS (75019), 24 Rue d'Hautpoul, où étant j'ai procédé aux constatations suivantes :

Au niveau de la copropriété, je rencontre le gardien, Monsieur DA SILVA Antonio, qui me déclare détenir les clés.

Il me met en relation avec Madame LE THUC Cléa, Présidente du conseil syndical.

Je leur décline mes nom, prénom, qualité et l'objet de ma mission, ce qui nous permet de fixer un rendez-vous au 1^{er} Avril 2021, afin de dresser le procès-verbal descriptif et les diagnostics.

En conséquence, je me rends à nouveau sur place le **PREMIER AVRIL DEUX MILLE VINGT ET UN**, et là étant, accompagné de Monsieur Jérôme PIENS, chargé de réaliser les diagnostics, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Je peux pénétrer dans l'appartement à l'aide des clés détenues par le gardien.

APPARTEMENT :

La porte palière ouvre sur la pièce à usage de salle de séjour qui dessert à gauche ; une chambre.

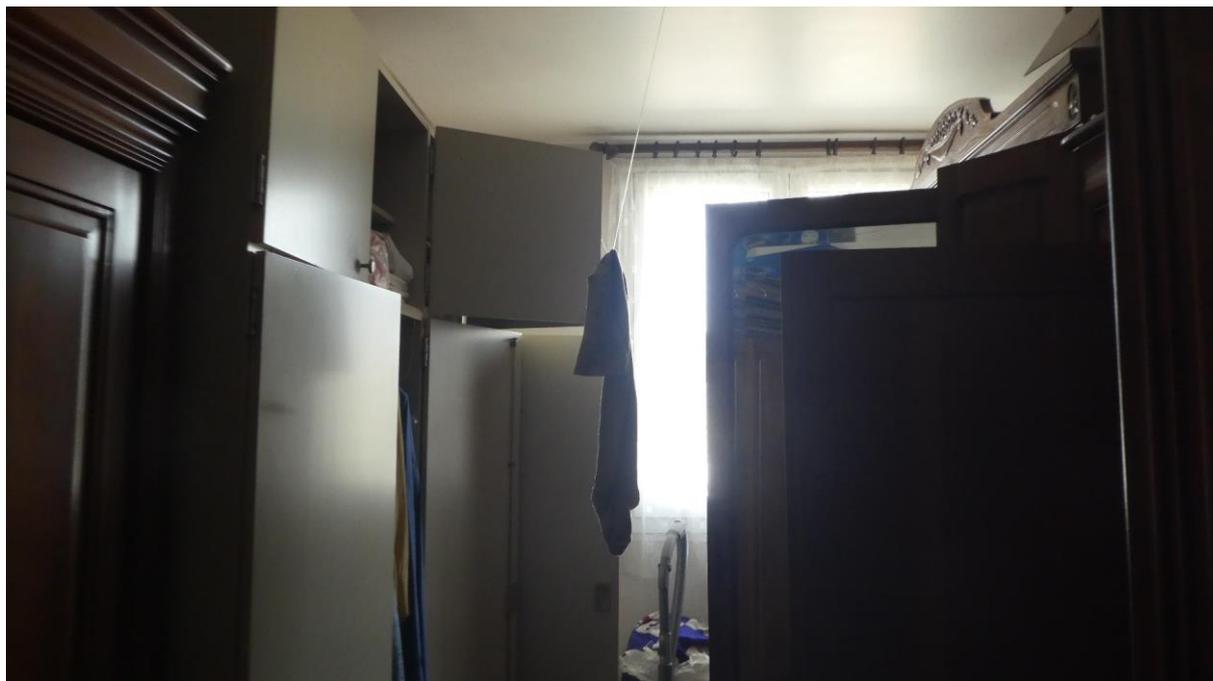
A droite, je note la présence d'un dégagement qui permet d'accéder à la salle d'eau avec WC et à la cuisine.

A partir de la pièce principale, il existe au fond à droite ; deux chambres.









Pièce principale :

Le sol est habillé d'une moquette.

Les murs et le plafond sont recouverts d'une peinture sur enduit.

Cette pièce est éclairée par une porte-fenêtre et une grande baie fixe latérale, menuiseries en PVC, double vitrage, donnant sur un balcon.

La menuiserie en bois de la porte palière est en état.

Il est ici précisé que l'appartement est alimenté par un chauffage au sol commun.









Dégagement :

Desservant la cuisine et la salle d'eau avec WC.

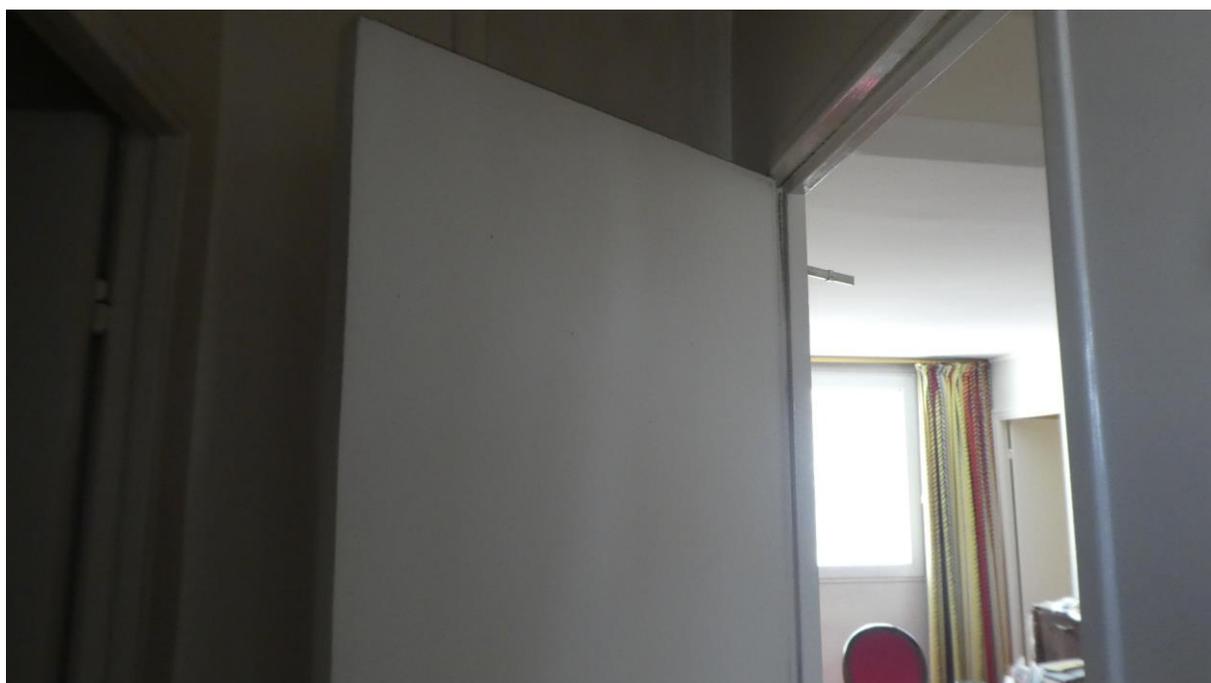
Le sol est habillé d'un linoléum.

Les murs et le plafond sont recouverts d'une peinture sur enduit.

En partie haute, je note la présence d'un tableau de fusibles.

La menuiserie en bois de la porte ouvrant sur la pièce principale est recouverte d'une peinture, en état.





Salle d'eau avec WC :

Le sol est recouvert d'un revêtement de type linoléum.

Les murs sont habillés de carreaux de faïence sur toute hauteur.

Le plafond est recouvert d'une peinture sur enduit.

Je note la présence de traces de moisissures et d'un dégât des eaux sur le plafond.

Il existe un point lumineux en plafond.

Cette pièce est équipée d'une cuvette de WC à l'anglaise, avec couvercle, abattant et réservoir de chasse dorsale.

Un meuble vasque, alimentée par un robinet mitigeur, reposant sur un meuble à deux portes.

Au-dessus ; une glace murale avec un bandeau lumineux.

Une cabine de douche fermée par des portes en plexiglas, alimentée par un robinet thermostatique, pomme, flexible et fixation murale.

La menuiserie en bois de la porte ouvrant sur le couloir est recouverte d'une peinture, en état.

A gauche de l'entrée, je note la présence d'un placard fermé par une porte haute et une porte basse.



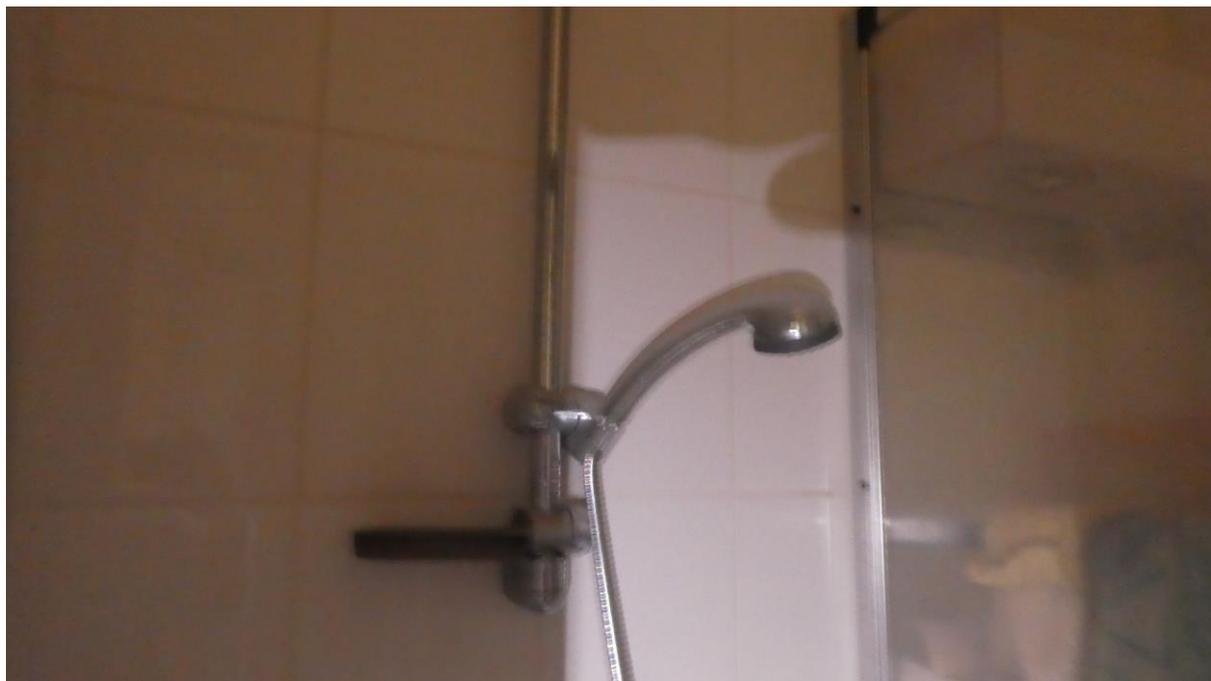












Cuisine :

Le sol est recouvert d'un revêtement de type linoléum.

Les murs sont habillés de carreaux de faïence sur toute hauteur.

Le plafond est recouvert d'une peinture sur enduit.

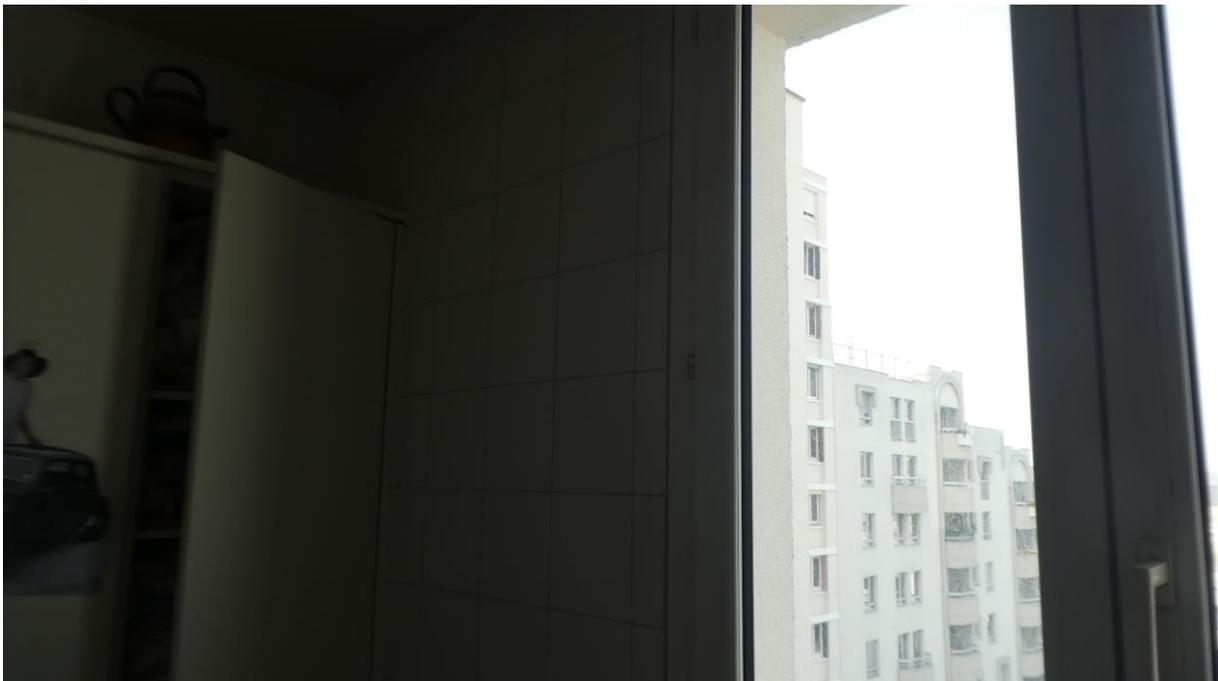
Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux battants, menuiseries en PVC, double vitrage.

La cuisine est aménagée à l'aide d'un ensemble d'éléments hauts et bas.

Il existe un évier à un bac et un égouttoir, alimenté par un robinet mitigeur.

Je note l'absence de porte donnant sur le dégagement.

Je note la présence d'un ballon électrique, permettant d'alimenter l'appartement en eau chaude.











1^{ère} Chambre :

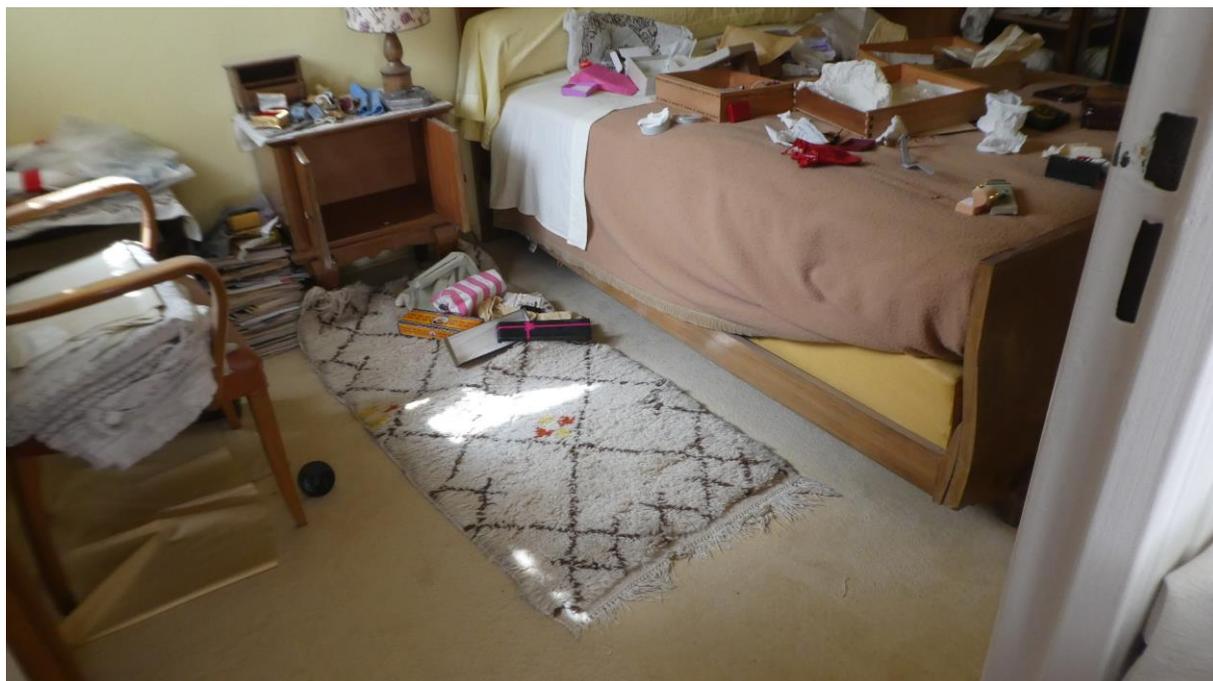
Située à gauche de la pièce principale.

Le sol est recouvert d'une moquette.

Les murs et le plafond sont recouverts d'une peinture sur enduit.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux battants, menuiseries en PVC, double vitrage.

La menuiserie en bois de la porte ouvrant sur la pièce principale est recouverte d'une peinture, en état.







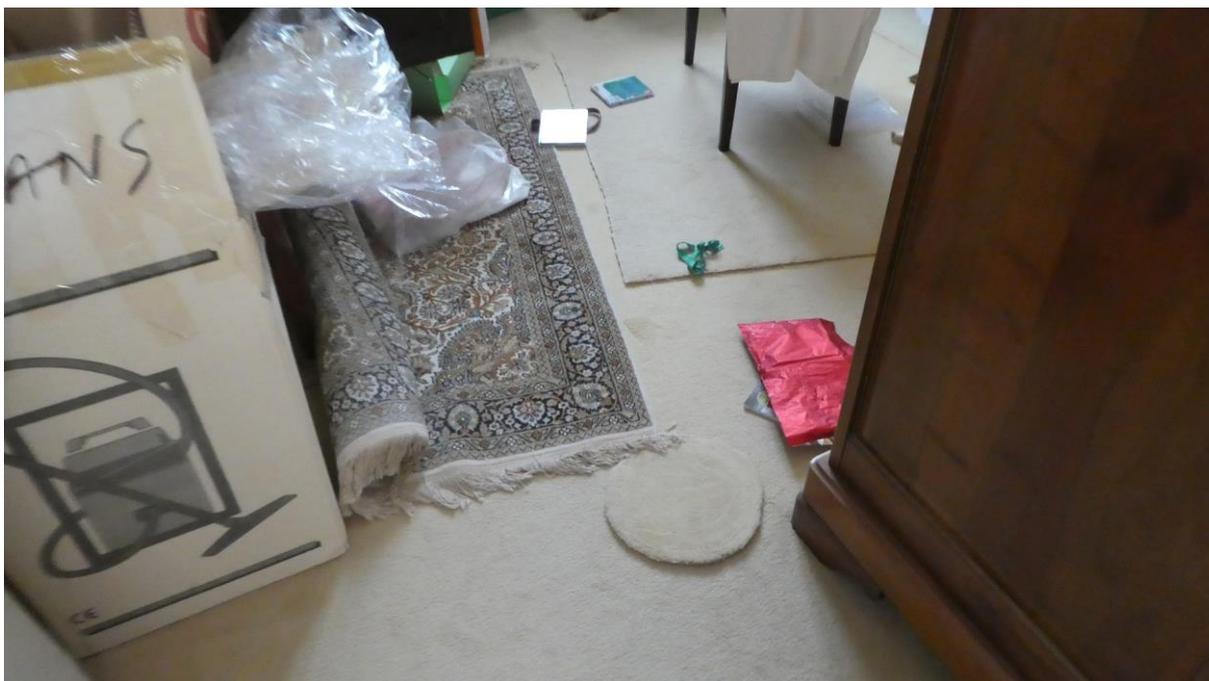
2^{ème} Chambre : située sur la droite de la pièce principale.

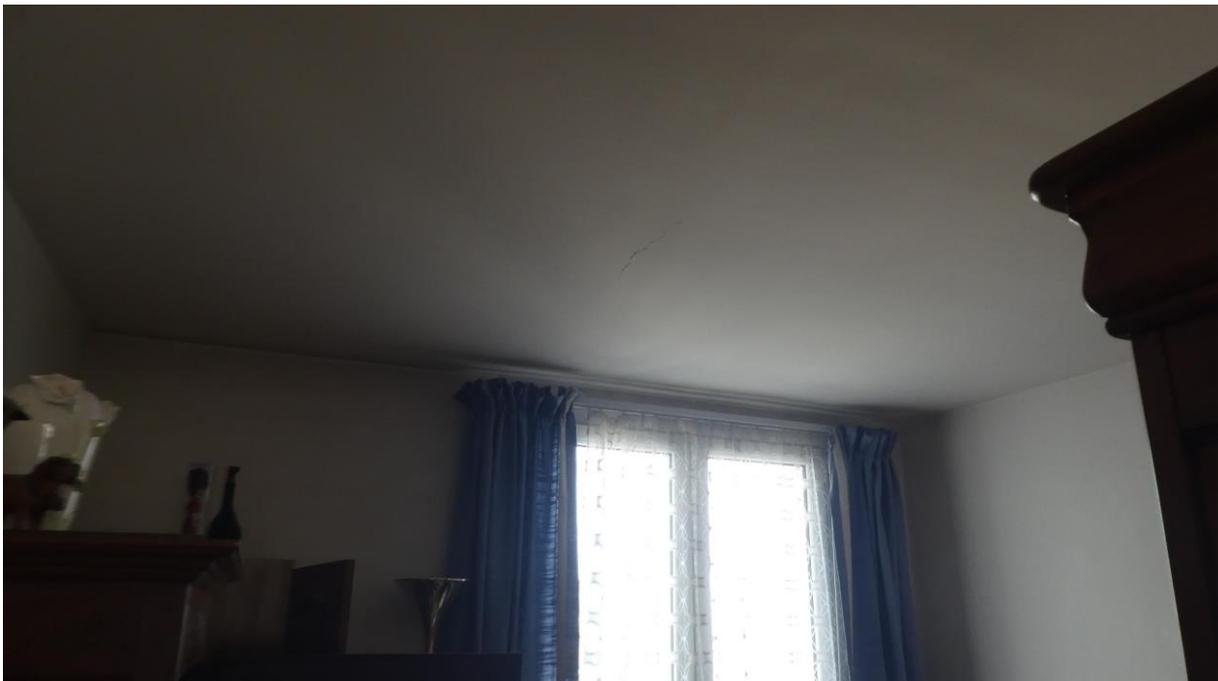
Le sol est recouvert d'une moquette.

Les murs et le plafond sont recouverts d'une peinture sur enduit.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux battants, menuiseries en PVC, double vitrage.

La menuiserie en bois de la porte ouvrant sur la pièce principale est recouverte d'une peinture, en état.







3^{ème} Chambre : Située sur la droite.

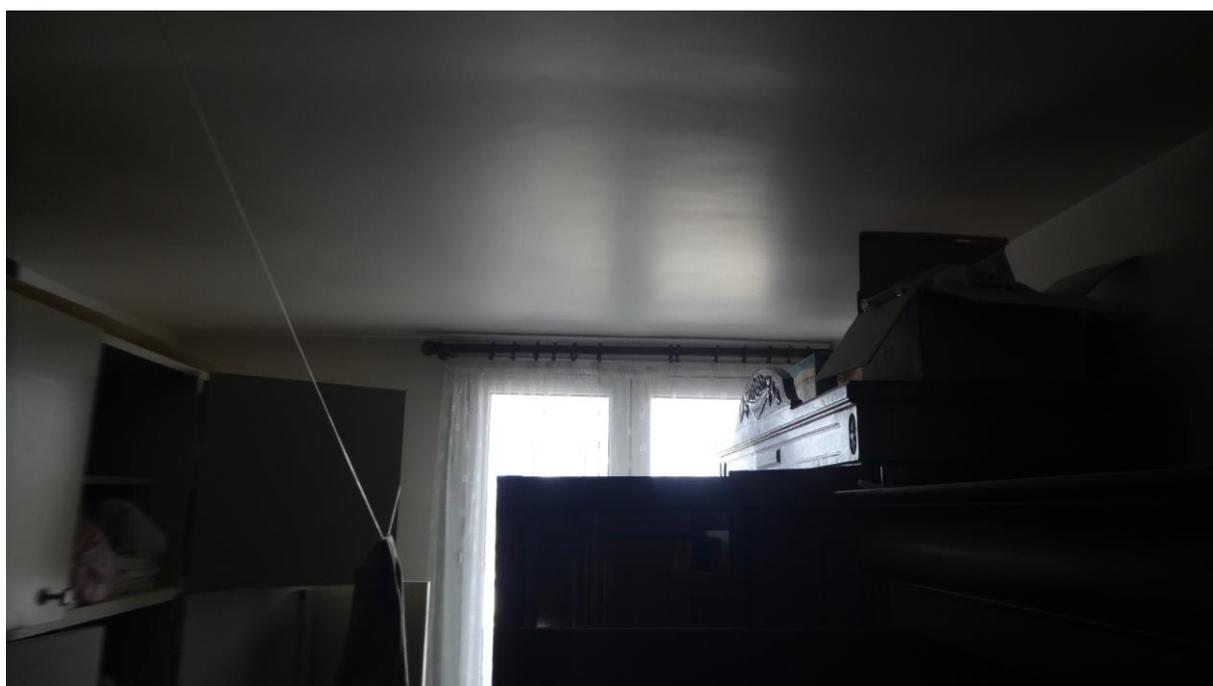
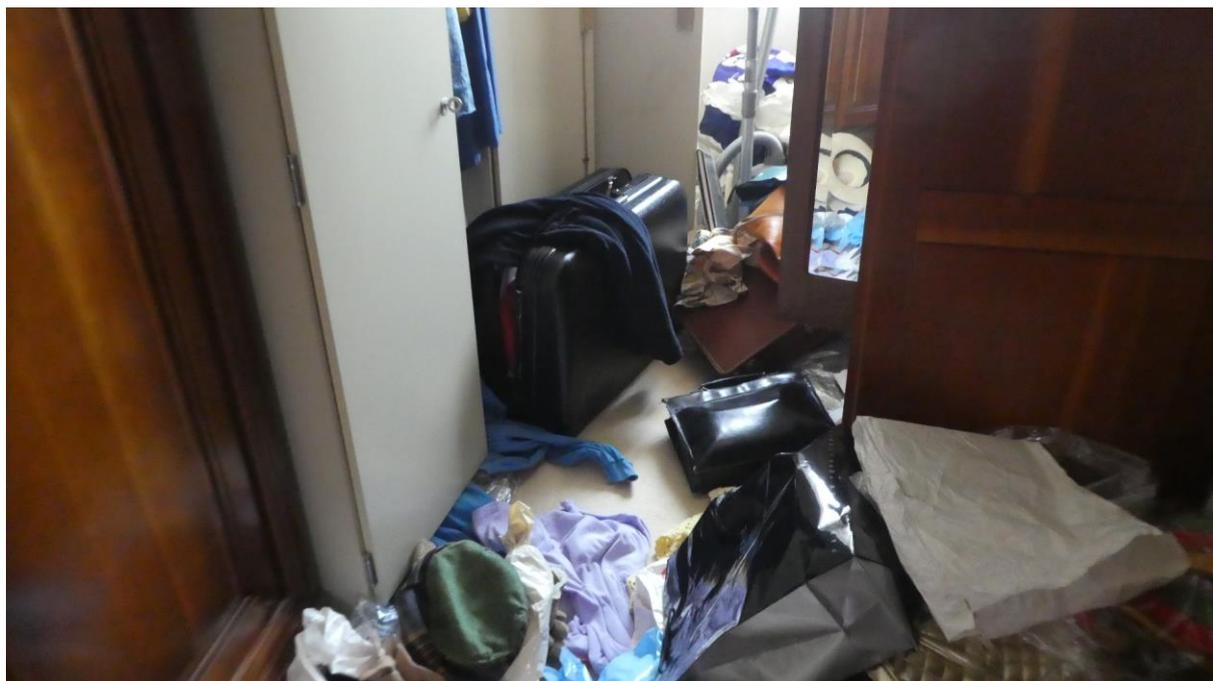
Le sol est recouvert d'une moquette.

Les murs et le plafond sont recouverts d'une peinture sur enduit.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux battants, menuiseries en PVC, double vitrage.

La menuiserie en bois de la porte ouvrant sur la pièce principale est recouverte d'une peinture, en état.





Par suite du décès de Madame BECKER, il apparait que les lieux ne sont pas à ce jour habités.

Les biens mobiliers propriétés de Madame BECKER sont toujours présents dans l'appartement.

A l'issue de mes opérations, l'appartement a été refermé, et les clés ont été conservées par le gardien.

PARTIES COMMUNES :

Les marches de l'escalier sont en bon état.

Sur les paliers, le sol est recouvert d'un carrelage.

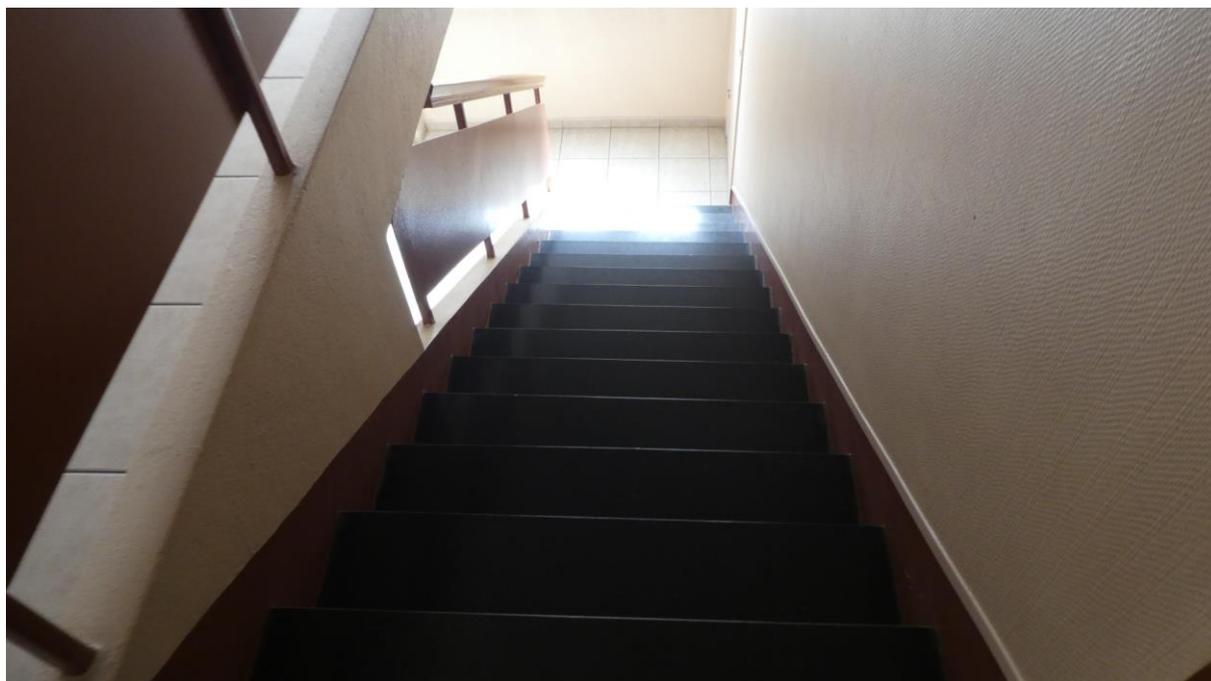
Les murs sont habillés d'un papier toilé recouvert d'une peinture, en bon état.

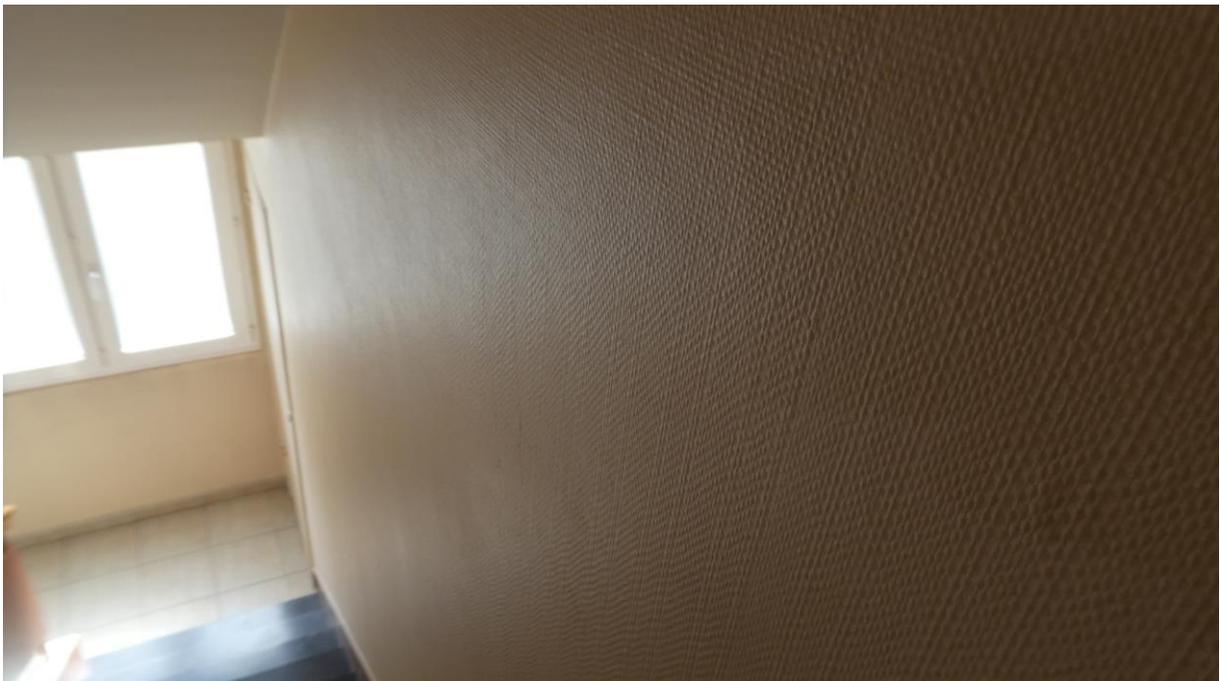
Chaque étage est desservi par un ascenseur, en état.

A chaque étage, il existe une structure vitrée éclairant la cage d'escalier.

L'accès à la cage d'escalier est protégé par un système de digicode.

Les façades et les jardins extérieurs de la copropriété présentent un bon état d'entretien général.





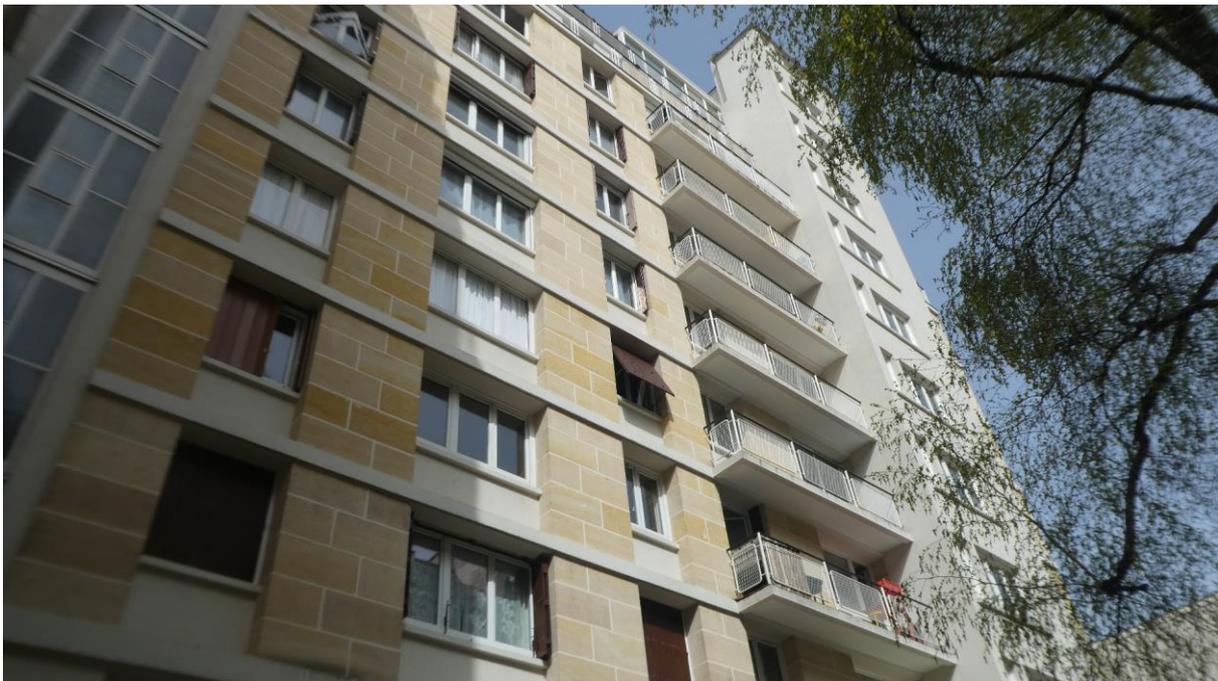














Un jeu de soixante-huit photographies prises par mes soins sera annexé au présent procès-verbal de constat.

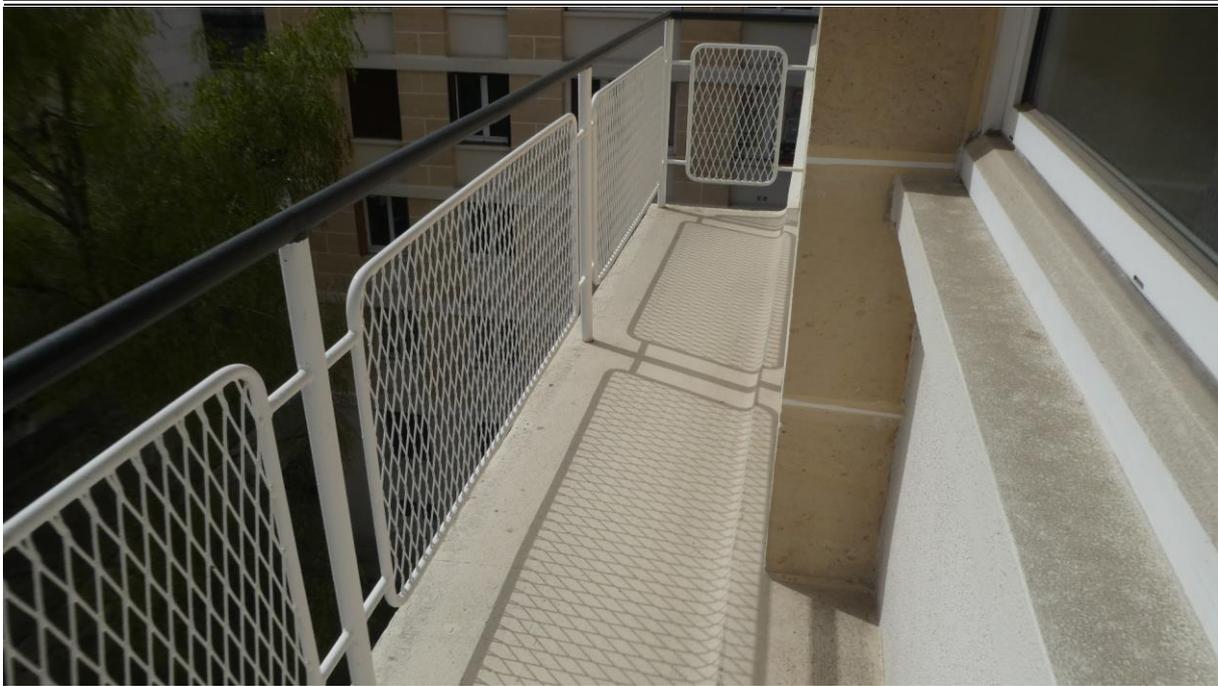




























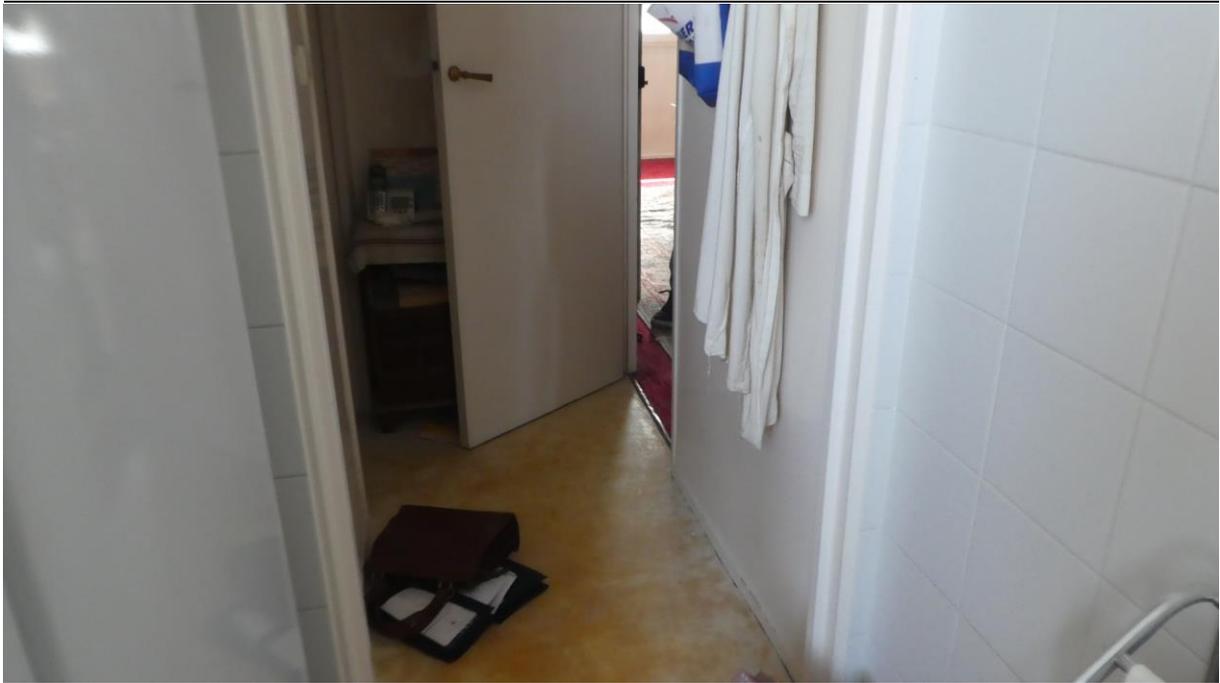


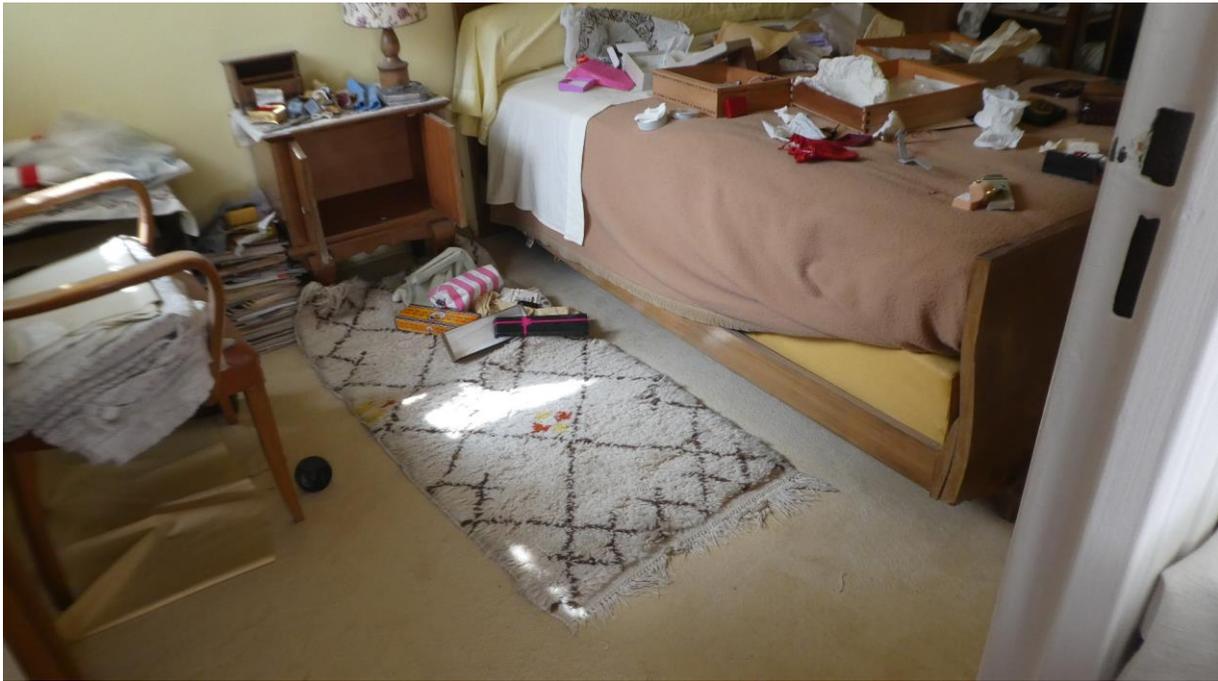










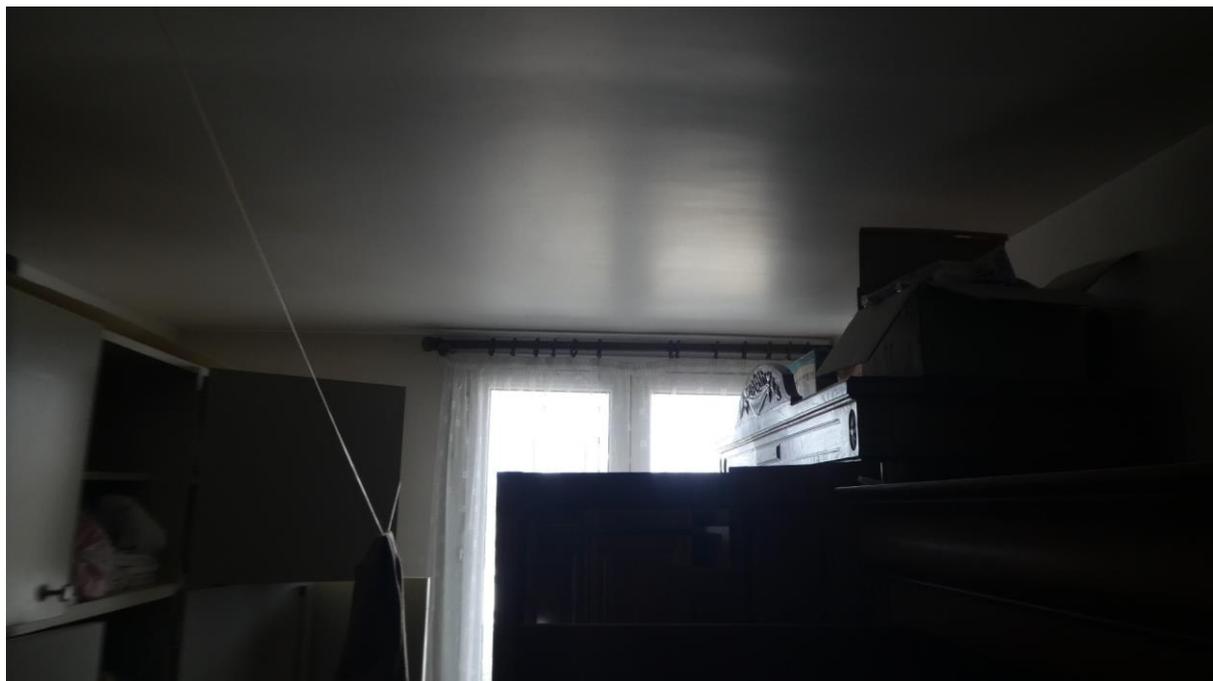






























Telles sont mes constatations.

-0-0-0-0-0-0-0-

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit.



Maître Charles OCHOA